Appel à projets

**1000 premiers jours - Formation Professionnelle Petite Enfance** en collaboration entre la DREETS, l’ARS, la DRAC, la lutte contre la pauvreté et certaines CAF.

Le premier engagement de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté concerne les enfants : renouer avec l’égalité des chances, empêcher qu’un enfant pauvre d’aujourd’hui ne devienne un adulte pauvre demain, préserver son environnement et ses conditions de vie matérielle afin qu’il puisse grandir et se développer comme les autres au sein de sa famille et en collectivité.

Elle prévoit notamment un plan de formation pour les 600 000 professionnels de la petite enfance, basé sur les principes de la Charte nationale de soutien à la parentalité , et qui a pour but de renforcer la formation continue des professionnels de la petite enfance accueillant des enfants de moins de trois ans issus de familles défavorisées, ou en risque de vulnérabilité.

Le présent appel à projets propose de soutenir les initiatives issues des territoires de Nouvelle-Aquitaine et répondant au double enjeu de la promotion des environnements favorables au développement harmonieux du fœtus et du nouveau-né et de la lutte contre les inégalités de destin.

**Dépôt des projets au plus tard le 1er septembre 2022**

Le lien pour y accéder sur démarches simplifiées :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-projets2022-1000-premiers-jours-formation->